



## Déclaration du porte-parole de l'Ambassade de Chine en Belgique au sujet de la déclaration du gouvernement belge sur les cyberattaques

**Q : Le 18 juillet, le Ministre belge des Affaires étrangères a publié une déclaration au nom du gouvernement fédéral belge, accusant les hackers chinois de « cyberattaques malveillantes » contre le SPF Intérieur et la Défense belge, et exhortant les autorités chinoises à prendre des mesures contre les activités en question. Quel est votre commentaire à ce sujet ?**

R : Nous avons pris note de la déclaration. Il est extrêmement peu sérieux et irresponsable de la part de la partie belge de publier une déclaration sur les soi-disant « cyberattaques malveillantes » des hackers chinois sans aucune preuve. D'une part, la partie belge refuse de fournir la base factuelle et, d'autre part, elle lance des accusations sans fondement et dénigre et salit délibérément la Chine. Nous y exprimons notre vif mécontentement et notre ferme opposition.

Sur la question de la cybersécurité, la Chine est carrée, franche et ouverte. La Chine est depuis toujours un ferme défenseur de la cybersécurité et l'une des principales victimes des cyberattaques. Selon un rapport de l'Équipe nationale technique de Réponse d'urgence dans le Réseau informatique/le Centre de Coordination de la Chine (CNCERT/CC), environ 52 000 serveurs de contrôle de programmes malveillants situés hors de Chine ont pris le contrôle d'environ 5,31 millions d'hôtes informatiques en Chine en 2020. Les attaques susmentionnées ont porté gravement atteinte à la sécurité nationale, au développement socio-économique ainsi qu'à la production et à la vie normales de la population. La Chine s'oppose fermement à toute forme de cyberattaques et les combat, il est encore moins possible de la voir encourager, soutenir ou tolérer les attaques des pirates informatiques. Compte tenu de la nature virtuelle du cyberspace, de la difficulté de remonter à la source et de la diversité des acteurs, il convient de disposer de preuves complètes et suffisantes lors de l'enquête et de la qualification des cyberincidents. La pratique consistant à porter des accusations infondées contre d'autres pays et à politiser et stigmatiser les questions de cybersécurité sans aucun fondement ne contribuera pas à renforcer la cybersécurité, mais affaiblira la confiance mutuelle entre les pays et affectera leur coopération normale dans ce domaine. Si la partie belge porte librement des accusations infondées contre d'autres pays, ces derniers peuvent-ils également soupçonner l'implication de hackers belges dans des cyberattaques contre leur propre pays ?

La cybersécurité est un problème mondial qui concerne les intérêts communs de tous les pays et qui doit être géré conjointement par la communauté internationale. La Chine préconise depuis toujours que la communauté internationale doivent sauvegarder ensemble la sécurité du cyberspace par le dialogue et la coopération sur la base du respect mutuel, de l'égalité et des avantages réciproques. Nous sommes prêts à travailler ensemble avec toutes les parties pour construire une communauté de destin numérique. En

septembre 2020, la Chine a lancé l'Initiative mondiale pour la sécurité des données, qui s'oppose clairement à l'utilisation des technologies de l'information pour endommager les infrastructures critiques d'autres pays ou voler des données importantes. Nous attendons que tous les pays, y compris la Belgique, rejoignent cette initiative et prennent des engagements clairs sur les questions de cybersécurité, afin de créer ensemble un cyberspace pacifique, sûr, ouvert et coopératif.